Examen AJEL (Durée : 1 heure)

Pour une question, plusieurs réponses sont possibles. Cependant, une mauvaise réponse annule la bonne réponse.

1) La propriété intellectuelle est subdivisée en catégories qui sont :
- [x] la propriété littéraire et artistique
- [ ] la propriété commerciale
- [x] la propriété industrielle
- [ ] la propriété d'innovation

2) L'Office National des Droits d'Auteur est placé sous la tutelle du ministère :
- [ ] de la justice
- [x] de l'Information et de la Culture
- [ ] de la défense nationale
- [ ] de la poste et télécommunication

3) L'ONDA est chargé de :
- [x] la protection des œuvres littéraires
- [x] la protection des logiciels
- [x] la gestion collective des droits d'auteur et droit voisins
- [x] la protection des œuvres artistiques
- [x] la protection des bases de données

4) Le logiciel peut être protégé par :
- [x] les droits d'auteur
- [x] les droits des dessins et modèles industriels
- [x] les droits de marques
- [ ] les brevets

5) Le dépôt de marque et de brevet en Algérie se fait auprès de :
- [x] INAPI
- [ ] ONDA
- [ ] OMPI
- [ ] INPI

6) La limite du droit de propriété est atteinte :
- [ ] lorsque l'auteur renonce à sa propriété
- [x] en cas d'abus de droit (nuire à autrui par exemple)
- [ ] lors de la mort de l'auteur
- [ ] dans le trois les cas précédents

7) Le droit d'auteur est reconnu au logiciel du type méta-AGL créateur des AGLs :
- [ ] si le méta-AGL fonctionne sans aucune intervention humaine
- [ ] si le méta-AGL connaît les étapes de la création d'un logiciel
- [ ] si le méta-AGL crée des AGLs sur instruction d'informaticiens
- [x] Aucune réponse n'est correcte

8) Une personne morale peut être investie à titre originaire des droits d'auteur dans le cas où :
- [x] une œuvre collective, créée à son initiative, est divulguée sous son nom ;
- [ ] une œuvre collaborative est divulguée sous son nom ;
- [ ] une œuvre individuelle est divulguée sous son nom.

9) Le licencié a la possibilité, sans avoir à demander d'autorisation :
- [x] d'effectuer une copie de sauvegarde du logiciel ;
- [x] d'effectuer des copies autres que la copie de sauvegarde permettre l'utilisation du logiciel, conformément à sa destination ;
- [ ] de distribuer les copies effectuées.

10) Le droit de décompilation de l'utilisateur légitime a pour objectif de permettre :

- ☐ l'amélioration du logiciel
- ☐ la correction des erreurs
- ☒ l'interopérabilité du logiciel avec d'autres logiciels
- ☐ comprendre son fonctionnement

11) Une personne autorisée à décompiler est :

- ☒ une personne ayant le droit d'utiliser un exemplaire du logiciel ;
- ☒ une personne habilitée, liée contractuellement au titulaire des droits d'auteur, pour le compte d'un licencié ;
- ☐ un informaticien voisin d'une personne ayant le droit d'utiliser un exemplaire du logiciel.

12) Au décès de l'auteur du logiciel, la protection persiste aux bénéfices des ayants droit pendant :

- ☐ 25 ans
- ☐ 10 ans
- ☒ 70 ans
- ☐ 20 ans

13) Le Code de la propriété intellectuelle inclut dans le logiciel le « matériel de conception préparatoire » qu'il protège au même titre. L'expression « matériel de conception préparatoire » concerne les éléments du logiciel ayant permis sa réalisation et pouvant, à nouveau, permettre sa réalisation dans l'avenir. Se trouvent ainsi protégés :

- ☐ le cahier des charges
- ☒ les dossiers de programmation
- ☐ la documentation d'utilisation du logiciel
- ☒ les prototypes
- ☒ les dossiers d'analyse fonctionnelle et organique
- ☒ la documentation de conception
- ☒ les maquettes
- ☐ le langage de programmation

14) Un salarié X travaille pour la société Y. En dehors des horaires de travail, X utilise un pc portable de la société Y pour développer un logiciel. Les droits patrimoniaux de ce logiciel reviennent :

- ☐ au salarié X
- ☐ à X et Y à la fois
- ☒ à la société Y

15) Le logiciel sur mesures est la propriété :

- ☐ de l'informaticien de la société de service réalisatrice du logiciel
- ☐ du demandeur (payeur)
- ☒ de la société de service informatique réalisatrice du logiciel

16) Les transferts de données personnelles au Etats-Unis sont protégés par :

- ☐ BCR (Binding Corporate Rules)
- ☐ CPI
- ☒ Safe Harbor

17) La procédure de saisie contrefaçon de logiciel comprend deux possibilités distinctes :

- — la saisie réelle : Suppression matérielle du logiciel
- — la saisie description : une simple copie du logiciel

18) Le droit moral présente un certain nombre de caractéristiques. Le droit moral est :

- Perpétuel : Personne ne peut limiter la qualité d'auteur dans le temps
- Inaliénable : On ne peut pas renoncer à ce droit y compris l'auteur
- Imprescriptible : rien ne peut y mettre fin

19) Les principaux droits patrimoniaux reconnus aux auteurs de logiciels sont :

- Droit de reproduction
- Droit de distribution
- Communication au public

20) Pour la mise en évidence de la contrefaçon, on doit s'assurer de 3 éléments qui sont :

- Antériorité
- Originalité
- Propriétaire